



## CNSA – Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

France / 75 - Ile-de-France - [www.cnsa.fr](http://www.cnsa.fr)

### Pavillon 6 – Stand C05

#### La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, pilote et gestionnaire de la branche autonomie de la Sécurité sociale

La CNSA soutient l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées en contribuant au financement des aides individuelles versées aux personnes, ainsi qu'au financement des établissements et des services qui les accompagnent, en veillant à l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national.

À ce titre, elle pilote le réseau des acteurs locaux de l'autonomie (maisons départementales des personnes handicapées, maisons départementales de l'autonomie, conseils départementaux et agences régionales de santé) et leur propose un appui technique.

Enfin, elle contribue à la recherche, à l'innovation dans le champ du soutien à l'autonomie, et à la réflexion sur les politiques de l'autonomie.

En 2023, la CNSA consacre plus de 38 milliards d'euros à l'aide à l'autonomie des personnes âgées ou handicapées. C'est le 5<sup>e</sup> budget de la Sécurité sociale : 1<sup>er</sup> financeur du soutien à l'autonomie.

La CNSA, anime et appuie son réseau dans une perspective d'harmonisation de pratiques professionnelles et d'équité de traitement entre les personnes sur le territoire. Elle développe une offre de services pour et avec ces acteurs de terrain.

Sur son stand, la CNSA présentera :

- les aides à l'autonomie déployées dans les territoires et destinées aux élus des collectivités locales,
- le Service public de l'autonomie avec ses deux sites d'informations grand public [pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://pour-les-personnes-agees.gouv.fr) et [MonParcoursHandicap.gouv.fr](http://MonParcoursHandicap.gouv.fr).

Les experts de la CNSA animeront **une conférence le mardi 19 de 10h30 à 11h15 sur le Service public départemental de l'autonomie (SPDA)**, à laquelle les élus locaux sont conviés, pour mieux comprendre les enjeux, leur rôle et les intérêts de cette nouvelle organisation des acteurs de l'autonomie dans leur territoire.

